Harcèlement de rue : “Dans 95% des cas des Maghrébins” (rediff)

16/04/2015 à 19h00



Addendum du 21 mars 2013
Envoyé Spécial :
Harcèlement de rue. Une journaliste a filmé ses déplacements dans les rues et les transports parisiens. Elle a enregistré des agressions verbales et sexuelles.

J’ai fait ce reportage car au moment de la diffusion du reportage de Sophie Peeters, on a dit que ça n’existait pas en France.

> *Pour les harceleurs de rues, les hommes qui m’abordaient étaient surtout jeunes, majoritairement d’origine étrangère. J’ai ressenti beaucoup de frustration.*

Addendum du 10 août 2012
Réaction de Robert Ménard sur son blog : *“Dans le camp des Dupont Lajoie”*
Revenons sur la polémique autour du documentaire *« **Harcèlement de rue** »*, tourné en caméra cachée par une jeune étudiante en cinéma belge, Sofie Peeters. Parcourant les rues d’Annessens, un quartier « populaire » de Bruxelles, elle nous montre dans toute leur crudité les *« réflexions sexistes et indécentes des hommes croisés dans la rue »*. Du *« jolies fesses »*, *« bonne à*

baiser », *« l'hôtel, le lit, tu connais : direct »* jusqu'aux *« chienne »*, *« pute »*, *« salope »* : tout y est, et surtout le plus sordide. Une dénonciation salutaire du « machisme ordinaire » selon les féministes.
Et elles ont raison. A ceci près que « le quartier pudiquement qualifié de "populaire" est peuplé **d'une large majorité d'immigrés nord-africains**. Mais le dire, parait-il, serait raciste. De même qu'il est raciste, en France, d'observer que, dans les cités à forte concentration immigrée, la condition des femmes a plutôt tendance à régresser » explique, avec une saine insolence, Elisabeth Lévy sur le site de Causeur. Et d'ajouter :
"Face à cette réalité déplaisante, la première ligne de défense consiste à faire comme si on n'avait rien vu. Machisme ordinaire, vous dis-je. Vient ensuite l'éternelle explication sociologique – employée par la réalisatrice, terrifiée à l'idée de se retrouver dans le camp des Dupont Lajoie : s'ils se comportent ainsi, c'est parce qu'ils sont victimes de l'exclusion, du racisme et du chômage." […]
Robert Ménard

Addendum du 6 aout 2012
[youtube]http://youtu.be/l8D9ow0wMRM[/youtube]
via l'Observatoire de l'islamisation

Addendum du 3 aout 2012 : Le harcèlement de rue bientôt sanctionné ?
Après la diffusion du film de Sophie Peeters, l'échevin (le maire-adjoint) PS de Bruxelles Philippe Close s'est prononcé pour des sanctions à l'encontre des responsables de harcèlement de rue.La France va-t-elle aussi réagir depuis qu'un débat s'est déclenché sur Twitter ?
Son mini-film n'était qu'un projet de fin d'études, mais il est devenu bien plus que ça. Sophie Peeters a mis à jour le quotidien des femmes qui se font agresser verbalement dans la

rue avec des paroles dégradantes voire insultantes prononcées par les hommes qui les croisent. Une réalité qui va au-delà de son expérience à elle, et au-delà de la capitale belge. Une situation bien connue de la gente féminine, mais qui semble être une révélation pour les hommes ainsi que pour les autorités.

L'échevin de Bruxelles Philippe Close

« C'est absolument scandaleux ce que vit cette femme, moi j'habite ce quartier depuis dix ans, je le connais bien » l'échevin (maire-adjoint) de Bruxelles Philippe Close, au Journal Télévisé de13h belge, semble choqué par le reportage de Sophie Peeters, comme s'il ne soupçonnait même pas que de telles remarques pouvaient être proférées dans son quartier. Confronté à la réalité, il annonce que de tels actes seront répréhensibles dès le mois de septembre.

Une amende de 250 € de prévue

« Ceux qui ne veulent pas comprendre, ils seront poursuivis » explique-t-il. « Si vous injuriez vous risquez une amende et cette amende vous devrez la payer, ce ne sera pas un PV classé sans suite » poursuit l'échevin. L'amende : 250 €, selon les dernières informations. La date d'entrée en vigueur : le 1er septembre 2012.La porte-parole de la police Ilse Van der Keeren a déjà annoncé que les femmes qui sont victimes de harcèlement devront porter plainte pour qu'une enquête soit ouverte, soulignant que toutes les plaintes seraient prises en considération.

Après le harcèlement sexuel, le harcèlement de rue sanctionné? A quand une telle démarche en France ? Le gouvernement a adopté ce mardi 31 juillet 2012 une nouvelle loi sur le harcèlement sexuel, précisant mieux le délit et le sanctionnant surtout plus lourdement.

> *La recrudescence des témoignages autour du harcèlement de rue sur le réseau social Twitter mènera-t-elle à une prise de conscience de notre gouvernement sur le sujet ?*

La Belgique en tout cas ouvre la voie à une prise de

conscience. Reste à savoir de quelle manière la verbalisation pourra intervenir…
JOL
Addendum 27 juillet 2012, Le documentaire complet :

Le 26 juillet 2012 :
Le sexisme en rue, une question d'origine? Sofie Peeters, étudiante en dernière année à la Haute Ecole flamande Rits, jette un pavé dans la mare, avec son documentaire "Femme de la rue", diffusé ce jeudi soir(20h) aux Galeries Cinéma, et à la même heure dans l'émission Terzake sur la chaîne néerlandophone Canvas.
[…] Elle a alors décidé de canaliser sa frustration dans un documentaire, réalisé dans le cadre de son cursus. Et dans lequel ses conclusions ne laissent pas la place à l'interprétation.

> *"Je ne le dis pas volontiers, mais il s'agit de personnes allochtones (NDLR: comprenez d'origine maghrébine) dans 95% des cas", grimace notre interlocutrice.*

Qui se défend, toutefois, de stigmatiser les étrangers. "Non, personne ne m'a jamais taxé de racisme. Car mon constat porte plus sur la condition sociale des individus que sur leur origine ethnique: s'il y a une forte proportion d'étrangers parmi les garçons qui me font des remarques, c'est parce qu'il y a aussi **une forte proportion d'étrangers parmi les populations fragilisées.**" […]

> *"Il y a une méconnaissance de nos cultures respectives. Les Musulmans ont un comportement assez insistant par rapport à la sexualité: porter une jupe pour une femme, c'est déjà risqué." […]*

Extraits du documentaire :

SudInfo.be *(Merci à Vikingar pour la vidéo)*